

Législature 2021-2026

Procès-verbal No 9

Conseil général de Mex du 19 juin 2023

M. le Président ouvre la séance, il est 18h20

Appel

53 membres sont présents. Le quorum est atteint.

Approbation de l'ordre du jour

Rajout d'un point : élection du Président et de la Vice-Présidente
L'ordre du jour modifié est approuvé

Nouveaux membres /
Démissions

Démission : Mme Heidi Schoolmeister Mercuri

Procès-verbal
du 27 mars 2023

Le PV est accepté à la majorité avec 2 abstentions.

Communications de la
municipalité

Mme Marendaz informe que les chemins AF et les aménagements des trottoirs pour les arrêts bus sont terminés. Les travaux sur la RC 313 vont se terminer samedi, La pose du revêtement se fera samedi incluant la fermeture de la route des Esserts pour cause de travaux.

Il n'y aura pas de pose d'un panneau d'indication de priorité vers l'arrêt de bus Sous-Valleyres. Le *Fair play* entre automobiliste est de mise.

Préavis 2/2023

Demande de complément au crédit d'investissement du projet de l'auberge
Le rapport de la commission gestion-finace recommande au conseil général d'approuver le préavis 2/2023.

Mme Huggler remarque que la formulation inscrite dans le préavis, une auberge à *caractère social*, c'est beaucoup dire. Elle n'est pas ouverte le matin pour aller boire un petit café, quant à l'accueil des tenanciers... celui-ci laisse à désirer. La municipalité informe que les aubergistes ont changé leurs horaires.

M. Pahud demande pour quelles raisons le décompte final n'arrive que deux ans près que les travaux aient été terminés ? Le syndic répond qu'il a fallu attendre que toutes les factures soient rentrées et vérifiées pour pouvoir boucler les comptes. Des discussions ont dû avoir lieu avec certains prestataires.

La parole n'étant plus demandée, le Président passe au vote

Le préavis 2/2023 est accepté à une large majorité par 43 oui et 9 abstentions

Préavis 3/2023

Comptes et rapport de gestion pour l'année 2022

Le rapport de la commission gestion-finace recommande au conseil général d'approuver le préavis 3/2023.

M. Buttin a pris acte du point cité dans le rapport de la COGESFIN concernant le fonds Bobst. Ce dernier devant être attribué pour les manifestations villageoises. Il espère que la municipalité veillera donc à en faire profiter les sociétés locales. Il profite d'informer que le 3 septembre une fête va être organisée au refuge par l'Amicale de Mex pour essayer d'attirer plus du monde dans cette association. Une information sera donnée aux habitants en temps voulu.

Le syndic prend la parole. Il précise que l'année fiscale 2022 a été une année exceptionnelle, ce ne sera peut-être pas le cas en 2023.

M. Pauli trouve que les frais pour le bus pyjamas sont excessifs. Mme Marendaz explique que bien que ce prix soit élevé, c'est un service que la municipalité a choisi d'offrir aux habitants. La commune fait partie d'un réseau, les TL ont changé leur politique de prix et ont demandé une participation financière aux communes.

La parole n'étant plus demandée, le Président passe au vote
Le préavis 3/2023 est accepté à une large majorité par 51 oui et deux abstentions.

Préavis 4/2023

Arrêté d'imposition 2024

Le rapport de la commission gestion-finances recommande au conseil général d'approuver le préavis 4/2023.

Le syndic précise que la municipalité a pris la décision de demander l'approbation du point d'impôt en juin avec les comptes. Cela semblait une meilleure période pour voter le préavis. En octobre, lors de la préparation des budgets, c'est une période courte et difficile pour les boucler.

La parole n'étant plus demandée, le Président passe au vote
Le préavis 4/2023 est accepté à l'unanimité.

Le Syndic, remercie l'assemblée pour l'approbation des trois préavis présentés ainsi que pour sa confiance envers la municipalité.

Commission salubrité

Au vu du déménagement de Mme Schoolmeister, un/une nouveau/nouvelle délégué/e doit être désigné/e. Mme Métral se propose. Elle est élue par de chaleureux applaudissements.

Election du Président et de la Vice-Présidente

M. Berthoud prend la parole pour l'élection du président du conseil. Le Président actuel dit qu'il a apprécié son année de présidence, il a beaucoup appris mais que si une personne souhaite prendre ce rôle, cela ne lui pose aucun problème de laisser sa place. Aucun membre du conseil n'étant intéressé, le président est par conséquent réélu par acclamation.

La Vice-Présidente étant absente ce soir, M. Berthoud propose de la réélire vu que le point n'avait pas été mis à l'ordre du jour. Elle est également réélue par acclamation. Le Président l'informerait personnellement de sa réélection.

Communications


Mme Voltz demande s'il est prévu de réinstaller une barrière ou une haie sur la route RC 313 à la hauteur de la route des Esserts. La haie de sécurisation qui était installée a été coupée pour modifier le carrefour de la route.

Mme Perrier ne trouve pas normal que les travaux de la RC 313, jouxtant sa propriété, aient commencé sans avoir trouvé la 2e borne. Une a été trouvée, mais pas l'autre. Elle souhaiterait connaître son emplacement. Pour ces deux points, Mme Marendaz se renseignera auprès du Canton.

M. Allistein demande si des restrictions d'eau sont prévues. Le syndic répond qu'à ce jour, il n'y en a pas, il y a assez d'eau dans la source.

Il est 19h10, le Président clôt la séance.

Le Président


Philippe Cloux



La secrétaire


Brigitte Beuchat